



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 23 novembre 2022
PV N. 12 par voie électronique.

PRESIDENT : M. SISSAOUI Mounir
PRESENTS : MM LATOUR M – HALLOT JF
EXCUSES : MM. OSMAN C - TALABOT F
ABSENT : GAUDY N

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

Information importante aux clubs : A compter de cette saison 2022-2023, **tous les frais des officiels arbitres seront débités directement sur les comptes des clubs à tous les niveaux de championnat et sur les rencontres de coupe.**

Il est rappelé aux clubs qu'il est **obligatoire d'avoir une feuille de match papier informatisée (sous peine d'amende)** à chaque rencontre à domicile au cas où il y aurait un dysfonctionnement de la tablette.

DEPARTEMENTAL 2

- ☐ **Poule B** : Rencontre **Aurence Roussillon 2 / Alouette FCRG 1** du 13/11/22.

Le club de Aurence Roussillon sera débité de la somme de 21 € pour feuille de match hors délai.

- ☐ **Poule B** : Rencontre **Boisseuil FC / Limoges Mayotte** du 20/11/22

Le club de Boisseuil FC sera débité de la somme de 19 € pour feuille de match non informatisée.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

DEPARTEMENTAL 3

- **Poule A** : Rencontre **US Nantiat 2 / AS Bonnac la Côte** du 13/11/22.

Le club de l'US Nantiat sera débité de la somme de 21 € pour transmission de la FMI hors délai.

- **Poule D** : Les rencontres retour à domicile de l'équipe de l'US Feuillardiers se joueront les samedis à 20h au stade de Bussière Galant.
- **Poule D** : A compter du 20/11, les rencontres à domicile de l'équipe de Nieul St Gence se joueront sur le terrain de St Gence.

Coupe de la Haute-Vienne : FINALE le **SAMEDI 10 JUIN 2023.**

- **3^{ème} Tour Coupe Haute Vienne** : 26 et 27 novembre.
- **4^{ème} Tour Coupe Haute Vienne (tour de régularisation)** : 14 et 15 janvier. **Tirage au sort le lundi 9 janvier.**
- **Rencontre** : FC Sauviat / Nieul St Gence se jouera le dimanche 18 décembre à 14h30.

Challenge des Réserves :

16^{ème} Finale Challenge des Réserves **14 et 15 janvier 2023**

POULE	CLUBS QUALIFIES
A	USECC ; SC VERNEUIL
B	JS LAFARGE ; JA ISLE
C	AS AIXOISE ; CA RILHAC RANCON
D	AC LIMOGES KURDES ; BOISSEUIL FC
E	LA JONCHERE St Maurice ; USA COMPREIGNAC
F	ANF 87 ; BELLAC BERNEUIL SJLC
G	US ST LEONARD DE NOBLAT ; AS CHATEAUNEUF NEUVIC
H	USA CONDAT ; FC DES 2 VALLEES
I	SC FEYTIAT ; LIMOGES ELAN SPORTIF
J	AS ST PRIEST S/AIXE ; SA LE PALAIS
K	LIMOGES FOOT ; AS ST JUNIEN
L	AS PANAZOL ; US SOLIGNAC
M	ASPTT LIMOGES ; LIMOGES ALOUETTE
N	RCS ST PRIEST TAURION ; AS ST JUST LE MARTEL
O	FCC ORADOUR S/VAYRES ; US VEYRAC
P	OCCITANE FC ; FC PAYS AREDIEN

- **Tirage au sort** : **Mardi 13 décembre 2022 à 17h30.**



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

En raison de la finale de la coupe du monde prévue le dimanche 18 décembre à 16h, la commission demande aux clubs qui seront concernés pour le rattrapage des rencontres ce jours-là, et s'ils le désirent, de s'entendre pour disputer la rencontre soit le samedi 17 décembre si possibilité d'infrastructure avec éclairage, et le cas échéant, disputer la rencontre le dimanche 18 décembre à 13h. A ce jour (23/11), 3 rencontres sont concernées par le rattrapage.

Le Président

SISSAOUI Mounir

Le Secrétaire de séance,

LATOUR Marc